

VOL A MAIN ARMÉE.—Jeudi, une femme respectable du nom d'Elisabeth Benning, a déposé que mercredi, entre 3 et 4 heures P. M., lorsqu'elle retournait chez son père près des courses de St-Pierre, un homme d'une trentaine d'années, portant de larges favoris, un surtout brun et un chapeau noir usé, l'arrêta et lui demanda sa bourse, la menaçant d'un couteau de boucher qu'il tenait à la main. Elle avait une petite somme d'argent qu'elle fut obligée de lui donner. Nous ne pensons pas qu'il se soit encore commis près de cette ville de vol aussi effronté.

[Du Populaire.]

FRONTIÈRES DU SUD.—Le gouverneur du Maine semble persévérer dans son idée de faire explorer le territoire disputé; les journaux de cet Etat font de longs et laborieux articles sur cette opération et sur ses probabilités. Nous sommes cependant très-tranquilles à cet égard, et rien ne fait présager qu'une collision vienne troubler la bonne intelligence entre les deux puissances. Le Maine ne peut pas, plus que les Canadas ou le Nouveau-Brunswick, faire à son gré une guerre; les uns et les autres dépendent d'un gouvernement supérieur qui saura leur imposer silence. Deux nations n'iront point troquer les douceurs et les avantages de la paix pour l'amour d'une langue de terre, qui ne vaudrait pas ce qu'elle pourrait coûter, ni pour satisfaire quelques hommes à paroles belliqueuses, dont les prétentions sont une pure folie.

FORTIFICATIONS DE PRESCOTT.—Ces fortifications marchent avec une grande vigueur, 80 à 100 ouvriers y sont continuellement employés. et lorsque l'hiver viendra, on sera en situation de se protéger contre les agresseurs d'un ennemi, soit domestique, soit étranger. Les fondations d'un Fort ont été posées, les murailles auront six pieds d'épaisseur en bas et quatre pieds en haut; le bâtiment doit avoir trois étages de hauteur, avec les coins et corniches de pierre, à l'épreuve de l'éclat. Le fait du Fort sera gardé par des piquets de 12 pieds placés d'une telle façon qu'ils pourront rendre les attaques d'un ennemi extrêmement difficiles. On ne pense pas que les ouvrages seront terminés avant plusieurs mois. Il est douteux cependant que l'intention du gouvernement soit de stationner une force régulière dans ce lieu.

INCENDIE.—Le *Toronto Patriot* annonce que les casernes, préparées pour le 43e. régiment, à Drummondville, furent brûlées de fond en comble, il y a eu hier huit jours, dans la soirée; on dit même une heure après qu'elles eurent été délivrées par l'entrepreneur. Aucun rapport officiel n'était encore arrivé au gouvernement; mais les rumeurs assignent cette action à l'acte de quelques incendiaires, qui seront sans doute découverts et punis.

COMMERCE PROFITABLE.—Le *Boston Times* dit que le peuple du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, entreprend un commerce excellent avec le Massachusetts, en fournissant à cet Etat du bois à brûler à 5 dollars la corde, qui coûte seulement un dollar, pris aux ports de ces provinces.

BONNE SPECULATION.—*Negociator*, l'un des chevaux de course fut raflé à Québec et gagné par son propriétaire, qui était en société avec un monsieur de Québec. Il y avait quarante-un billets pris, à 10 piastres chacun, et le numéro gagnant fut 42. En sorte que le *Negociator* rapporte à son maître 410 piastres; c'est un cheval bien nommé.

CORRESPONDANCE.

A L'ÉDITEUR DU FANTASQUE.

Monsieur, après avoir lu dans le dernier *Fantasque* l'extrait du *Herald* du 10, et les remarques judicieuses dont vous l'avez accompagné, je me suis mis à la recherche du susdit échantillon de loyauté, et je conviens avec vous que l'extrait que vous en avez cité ne contient qu'une faible partie du venin et du fiel qu'il respire. Il est vraiment surprenant que des loyeux par excellence, comme *l'Ami du Peuple* et la *Gazette* de Québec, qui demandent avec instance qu'on arrête la circulation des petits papiers qui, à ce qu'ils disent, continuent à semer la discorde entre les citoyens de différente origine, ne disent rien ou presque rien de l'article sur le cad du *Herald* du 10.— Que les Canadas soient totalement incapables d'exercer les privilèges des sujets britanniques; qu'ils sont incapables d'agir comme législateurs ou jurés," c'est matière

d'opinion, et le *Herald* comme tout autre a droit d'exprimer le sienne — mais il n'est pas permis de dire "Irlandais et hommes du brave 21eme, rappelez-vous que le sang de Hands est non encore vengé! c'est à vous d'y voir;" "Ecosseis et braves hommes du 32eme le sang du Lieutenant Weir erie vengeance! continueras-tu à crier en vain!" Canadiens loyaux l'ombre de Choutr. au assésime demande qu'on le venge ou qu'on périsse en l'accomplissant. Ceci Monsieur, sont des phrases dont un journaliste dans un pays civilisé ne devrait pas faire usage impunément et qu'un gouvernement ne devrait pas souffrir. C'est recommander le meurtre et rien autre chose ou bien je me trompe beaucoup.

UN DE VOS ABONNES.

Mélanges.

—La phrénologie s'est piquée de donner aussi son avis sur M. de Talleyrand, et le jugement a été rendu comme suit, par l'organe de M. le docteur Place :

"Jamais la science phrénologique n'avait trouvé un plus éclatant exemple des vérités qu'elle enseigne. Les disciples de Gall ont reconnu chez M. de Talleyrand les organes de *l'esprit de saillie*, de la *combativité*, de la *secretivité*, de la *causalité* et de *l'esprit philosophique*. Ces organes, par leur puissance, comme la *vénération par son atrophie*, et *l'esprit de conscience par sa faiblesse*, ont été les principaux modificateurs de son individualité... Il avait l'instinct de *l'alimentivité* éclairée par l'intelligence (en bon français, il savait aimer la bonne chère.) Il aimait à acquérir; mais, sans le comparer aux brigands de Schiller, on peut dire qu'il prenait aux grands ce qu'il donnait aux petits... Les deux rois de son organisation étaient la ruse et le secret, tempérés par les sympathies de famille, mais sans penchant à l'association par les devoirs sacrés du dévouement."

Fiat lux! Si M. de Talleyrand, avait entendu le docteur Place, sa causticité *combative* aurait certes donné large carrière à son *esprit de saillie*."

—On a compté, parmi les méfaits enrégistrés à Londres dans l'année 1837, 19,732 cas d'ivrognerie, malgré les nombreuses sociétés de tempérance; 3,103 cas de désordres causés par des prostituées et 3,993 cas de vagabondage. C'est la paroisse de Saint-James qui fournit le plus grand contingent. Il y a eu 5,338 vols et 6,831 individus repris pour inconduite.

De la galanterie jusqu'aux dents.—Un dentiste parisien après avoir fait mille vains efforts pour arracher de la bouche d'une dame une dent gâtée, se voyant forcé d'y renoncer, fit ainsi son excuse :—Le fait est, madame, qu'il est impossible que rien de mauvais sorte de votre bouche.

Il n'est pas d'effets sans causes.—Un avocat mourut il y a quelque tems dans la pauvreté. Quelqu'un de ses parents s'étonnait de ce qu'il n'avait point laissé d'effets.—Ce n'est pas étonnant, répondit quelqu'un, il n'avait pas de causes.

SENSIBILITE.—Un client fondit tout-à-coup en larmes après avoir entendu l'exposé de son avocat et s'écria :—Grand Dieu! je n'aurais jamais cru avoir tant souffert!

ON A BESOIN à ce Bureau de quelques PETITS GARÇONS pour vendre des journaux.

CONDITIONS.

Le *Fantasque* se publie autant que possible chaque SAMEDI et son *Feuilleton* le MERCREDI.

PRIX D'ABONNEMENT

(Payable à l'échéance de chaque trimestre.)

Le *Fantasque* séparément par an, - - - 7s 6d
Le *Feuilleton* séparément par an, - - - 4s
Le *Fantasque* et son *Feuilleton* par an, - - - 11s 3d

Pour six mois la moitié des prix ci-dessus.

Chaque numéro du *Fantasque* se vend 4 sous et chaque numéro du *Feuilleton* 2 sous.

On ne s'abonne point pour moins de six mois.

Un couvert, sous le nom de *L'Affiche*, où sont insérées les annonces, accompagne chaque numéro du *FANTASQUE* et se délivre gratis. Le prix d'insertion est sur le même taux que ceux des autres papiers nouvelles.